

ITeP de Meyzieu

CRÉATION

L'ITeP de Meyzieu a ouvert en mars 2010. L'établissement est installé dans la banlieue Est de l'agglomération lyonnaise. Il est géré par la Fondation OVE, reconnue d'utilité publique, qui accueille 2500 enfants et adultes dans 60 établissements et services.

PUBLIC ACCUEILLI

Des adolescents de 12 à 20 ans qui présentent des troubles du comportement perturbant fortement la socialisation et l'accès aux apprentissages tel que défini au II de l'article 312-59-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles. L'ITeP accueille spécifiquement des adolescents dits à haut potentiel et des adolescents porteurs de troubles spécifiques du langage et des apprentissages.

Les adolescents accueillis habitent dans le bassin de Lyon. (territoire de santé centre).

CAPACITÉ

L'établissement est agréé pour trente places. :

- huit en internat
- vingt-deux en semi-internat ou dans l'Umsis.

Le dispositif comprend une classe externalisée au collège Jean Macé pour dix élèves.



FINANCEMENT

- Il est assuré par l'Assurance Maladie et le CPOM /OVE.



Équipe pluridisciplinaire

Trois éducatrices spécialisées – Six moniteurs éducateurs
Un animateur socio-éducatif – Un médecin spécialisé
Une infirmière – Une psychologue clinicienne
Une neuropsychologue – Une orthophoniste
Une ergothérapeute – Une maîtresse de maison
Une surveillante de nuit – Deux enseignants mis à disposition par l'Éducation nationale.

ITeP de Meyzieu

Situation géographique

L'établissement est situé dans la commune de Meyzieu, dans la banlieue Est de Lyon.

Moyen d'accès

Par les transports en commun :

Bus 85 arrêt « 18 juin 1940 » et tram T3 arrêt « Meyzieu Gare ».

Par la route :

A proximité du Boulevard Laurent Bonneval, sortie « Décines-Meyzieu ».

Contacts

- Directrice :
Mélanie TACQUARD
Tél. : 06 17 23 81 08
melanie.tacquard@fondation-ove.fr
- Directrice adjointe :
Delphine LARD
Tél. : 06 26 98 21 68
delphine.lard@fondation-ove.fr



OVE - ITeP de Meyzieu
9 bis rue de la République
69330 MEYZIEU
Tél. : 04 69 85 82 17
itep.meyzieu@ove.asso.fr

www.fondation-ove.fr





ITEP de Meyzieu

LE PARTENARIAT AVEC L'ADOLESCENT ET SA FAMILLE

Notre démarche s'inscrit dans un cadre partenarial avec l'adolescent et sa famille. La responsabilité éducative de la famille est affirmée dès l'admission.

Le rôle et la compétence de la famille sont valorisés : responsabilité, autorité, élaboration des repères, protection et développement de l'adolescent.

Les parents sont associés au choix des propositions d'accueil et d'activités et à l'élaboration du Projet Personnalisé d'Accompagnement de leur enfant.

Ils contribuent, de leur place, à évaluer les besoins de leur enfant. Cette alliance avec la famille est matérialisée par un contrat de séjour, précisant notamment les objectifs de l'accueil à partir des besoins identifiés, le cadre et les conditions du service rendu.

L'ACCUEIL EN INTERNAT

L'ITEP offre 8 places en internat.

L'ACCUEIL EN SEMI-INTERNAT

Les accompagnements peuvent s'effectuer sur des temps éducatifs, pédagogiques et sur du temps partagé avec une scolarité extérieure.

L'ACCOMPAGNEMENT PAR L'UMSIS

Une éducatrice spécialisée accompagne 10 élèves inscrits en milieu ordinaire ou dans le monde professionnel. Elle est présente au sein des collèges pour étayer les adolescents dans les difficultés qu'ils rencontrent.

L'ADMISSION

Elle s'effectue sur notification de la CDAPH selon plusieurs critères :

- l'âge : 12-20 ans
- la priorité est donnée aux adolescents porteurs de TSLA ou EHP n'ayant aucun autre suivi
- la possibilité de maintenir une inscription en milieu ordinaire
- l'autonomie dans les déplacements : retour en famille, au collège, au CMP
- le territoire d'intervention : bassin de santé centre.

LES ACCOMPAGNEMENTS

- Scolarisation interne, aide à l'inclusion scolaire ou scolarisation séquentielle en milieu ordinaire
- Classe externalisée au Collège Jean Macé de Villeurbanne
- Écoute psychologique
- Remédiation cognitive par une neuro-psychologue
- Accompagnement orthophonique organisé en libéral
- Accompagnement ergothérapeutique
- Suivi médical
- Écoute et soutien éducatif
- Activités sportives, culturelles, artistiques, d'expression...
- Travail sur l'orientation pré professionnelle

LA CLASSE EXTERNALISÉE

Elle se compose d'un enseignant spécialisé et d'une monitrice éducatrice. Cette classe permet à des élèves susceptibles d'en supporter les contraintes minimales inhérentes d'être scolarisés au sein d'un collège ordinaire.

Les objectifs sont :

- la sociabilisation en milieu ordinaire
- l'organisation du travail
- le travail sur l'autonomie
- l'intégration en milieu scolaire ordinaire
- le retour en milieu ordinaire à moyen terme
- l'orientation post collège
- l'accompagnement pré-professionnel
- la préparation en vue du CFG ou DNB si retour milieu ordinaire
- la poursuite de la sociabilisation en milieu ordinaire.

LE DROIT DE PARTICIPATION ET D'EXPRESSION

Le Conseil de la vie sociale se réunit trois fois par an.

L'AUTORITÉ DE CONTRÔLE

Agence régionale de santé, délégation du Rhône.



LES PARTENARIATS

- Collèges et Segpa de l'Est Lyonnais
- Enseignants référents
- Médecins et assistants sociaux scolaires
- Mairie de Meyzieu
- Maisons du Rhône
- Service AEMO
- Service PJJ
- Service Unité 502 HFME
- Hôpital neurologique de Lyon
- Clinique de la Mutualité
- CMP de secteurs
- CIO
- Missions locales
- Chambre des métiers

Sigles et acronymes

AEMO : action éducative en milieu ouvert
CDAPH : commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.
CIO : centre d'information et d'orientation.
CFG : certificat de formation générale.
CMP : centre médico psychologique.
CPOM : contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens.
DNB : diplôme national du brevet.
EHP : enfant à haut potentiel.
HFME : hôpital femme, mère, enfant.
Itep : institut thérapeutique éducatif et pédagogique.
PJJ : protection judiciaire de la jeunesse.
Segpa : section d'enseignement général et professionnel adapté.
TSLA : trouble sévère du langage et des apprentissages.
UMSIS : unité mobile de soutien à l'intégration scolaire.